



## FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

### « MANTOIS SPORTS EN SEINE »

Tranche d'âge : 13 -17 ans

#### ENFANT

NOM : ..... PRENOM : .....

Date de naissance : ..... à ..... Sexe : M  F

Adresse : .....

Collège/Lycée fréquenté : .....

Votre enfant pratique t-il déjà une activité sportive ? Si oui laquelle et dans quel club ? .....

.....

Son n° de portable : ...../...../...../...../..... Son adresse mail : .....

#### RESPONSABLES LEGAUX

##### PERE

NOM .....

PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

Tél. Domicile : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Tél. Bureau : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Tél. Portable : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Adresse mail : .....

##### MERE

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

Tél. Domicile : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Tél. Bureau : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Tél. Portable : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Adresse mail .....

Numéro d'allocataire : .....

##### ASSURANCE

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les garanties et montants proposés par l'assurance de l'ASM Insertion souscrite auprès de la MAIF n°2940045 N. Je prends acte de ma possibilité de souscrire à des garanties individuelles supplémentaires à mon appréciation et à ma charge.

Le : .....

Signature des parents :

Dossier	Oui	Non
Fiche renseignement		
Autorisation parentale		
Règlement intérieur		
Photocopie de la carte famille		
Photocopie de l'attestation de la carte vitale		

Période de Vacances	Tarifs	Date et mode de paiement	Signature
<b>Automne</b> du 23/10 au 03/11	1 semaine: 30€ (du 23/10 au 27/10 ou du 30/10 au 3/11) 2 semaines : 50€		
<b>Fin d'année</b> du 26/12/17 au 04/01/18	1 semaine: 30€ (du 26/12 au 28/12 ou du 02/01/2018 au 04/01/18) 2 semaines : 50€		
<b>Hiver 2018</b> Du 25/02/19 au 08/03/19.	1 semaine : 30€ Du 25/02 au 01/03 ou du 04/03 au 08/03. 2 semaines : 50€		
<b>Printemps</b>			

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Quelle est sa taille ? .....cm

Quelle est sa pointure ? .....

- A t-il ou t-elle un V.T.T. (en bon état) ?

oui

non

**AUTORISATIONS PARENTALES**

Je soussigné(e).....

représentant légal de l'enfant.....

**1 .Photographies**

Autorise

n'autorise pas

L'association à prendre des photos individuelles et/ou de groupes sur lesquelles figurerait mon enfant lors des activités, pour les diffuser sur tous les moyens de communication tels que le Site Internet, les affiches, les articles de presse, les plaquettes de l'ASM ou de l'OMS, etc....

**2. Récupération**

Autorise

n'autorise pas

Mon fils / ma fille à rentrer seul(e) à la maison après les activités.

Fait le .....

Signature

Si la case « n'autorise pas » est cochée, en l'absence d'un ou des deux parents :

Nom des personnes habilitées à récupérer mon enfant : (Une carte d'identité sera demandée)

Nom : ..... Tél. : .....

Nom : ..... Tél. : .....

**RECEPICE DU REGLEMENT INTERIEUR**

Je soussigné(e) Madame/ Monsieur..... avoir pris connaissance et accepter la totalité des articles du règlement intérieur ci-joint.

Le.....

Signature



# FICHE SANITAIRE

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

## ◆ VACCINATION

DT Polio :

oui

non

Date du dernier rappel : ...../...../.....

(Se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

## ◆ TRAITEMENTS EN COURS

L'enfant suit-il un traitement médical ?

oui

non

*Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)*

*Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.*

## ◆ ALLERGIES :

ASTHME

oui

non

MÉDICAMENTEUSES

oui

non

ALIMENTAIRES

oui

non

AUTRES : .....

oui

non

*PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR*

NOM des parents pouvant être joints en cas de nécessité (ou du responsable)

ADRESSE .....

TÉL. Domicile : ..... Travail ..... PORTABLE.....

*Je soussigné, ....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Date :

Signature :

# REGLEMENT INTERIEUR

## DES CENTRES D'ANIMATIONS SPORTIVES

**(A conserver par la famille)**

### I / PRESENTATION

Les centres d'animations sportives sont des lieux de vie de l'enfant. Ils organisent les activités sportives sous une forme collective et agissent en tant qu'entité éducative en alternance avec les autres milieux de vie de l'enfant (famille, école, environnement).

S'appuyant sur une équipe d'encadrement stable, dynamique et diplômée, le centre d'animations sportives vise à accompagner et guider les adolescents dans leur apprentissage de la vie en société. Il favorise l'épanouissement, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes en tenant compte de leurs caractéristiques psychopédagogiques à travers des activités physiques et sportives.

### II / MODALITES D'INSCRIPTION

Pour avoir accès au Centre d'Animations Sportives, les familles doivent avoir procédé à l'inscription de leur enfant auprès de l'Association Sportive Mantaise.

Pour pouvoir fréquenter un centre d'animations sportives, l'enfant doit être scolarisé. Les animations se dérouleront au sein des installations sportives de la CAMY.

A chaque période de vacances, une lettre vous sera, préalablement, adressée avec le tarif afin de savoir si l'enfant s'inscrira ou non.

### III / RECOMMANDATIONS

- Les parents doivent informer les éducateurs sportifs des recommandations liées à la santé de l'enfant.
- Les parents doivent informer les éducateurs sportifs de tout changement concernant leurs coordonnées.
- Chaque enfant devra se respecter, respecter autrui (camarade, personnel, éducateur... etc.), le matériel mis à disposition ainsi que les infrastructures.
- Les parents seront entièrement responsables de toute dégradation commise par leur enfant. Il leur sera réclamé le remboursement des frais de remise en état.
- Le non-respect des recommandations précitées pourra entraîner une exclusion temporaire, voire définitive de l'enfant sans que les parents puissent prétendre à un remboursement des frais de participation.

